

# Santé et scolarisation d'un enfant

## Conduite à tenir en cas de traumatisme crânien

### 1) Définition :

- C'est un choc au niveau de la tête.
- Même si le choc ne semble pas avoir de conséquences immédiates, l'évolution peut se faire sur plusieurs heures, voire jours, et cela nécessite de surveiller l'enfant ou le jeune

### 2) surveillance :

- observer l'élève et noter les faits inhabituels :
  - o somnolence
  - o vomissements, nausées
  - o troubles locomoteurs
  - o vertiges
  - o l'élève se plaint de voir flou, de trouble auditif (baisse d'audition, bourdonnements d'oreille...)
  - o comportement inhabituel, comme une agressivité
  - o etc

**au moindre doute ou en cas de signe de gravité (cf. § ci-dessus)  
appeler le 15 et prévenir les responsables de l'enfant**

Prévenir les responsables de l'enfant,  
**même s'il ne semble pas y avoir de conséquences**  
à l'heure de la sortie des classes

### 3) en attendant les secours :

- Rassurer l'élève et l'isoler du groupe (écouter les autres élèves)
- **Ne pas laisser l'élève seul**

### 4) Appel des secours en cas de traumatisme crânien :

#### ETAPE 1

**J'AI OBSERVE LA VICTIME ET JE CONSTATE DES SIGNES DE GRAVITE**

#### ETAPE 2

**J'ALERTE LE 15**

**ET**

**JE PREVIENS LES  
RESPONSABLES LEGAUX**

**JE ME SITUE** : Nom prénom, adresse, n° tél.

**JE DECRIS LA SITUATION** : type d'événement, état de la victime

**JE DEMANDE SI JE PEUX RACCROCHER** ; *laisser la ligne  
téléphonique disponible*

#### ETAPE 3

**J'APPLIQUE LES CONSIGNES**

couvrir - rassurer - ne pas donner à boire

**Rappeler le 15 en cas d'évolution** de l'état de la victime